



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120752

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/11/2025 17H48 C:004400 I:40474

V/Appel du Vendredi 21/11/2025 a 17H48

REGIE PAUTET

**Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : UNIV'R
30 RUE ARISTIDE BRIAND
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 17 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 30 ARISTIDE BRIAND - CONTACT MME BARBOSSA MCS - *06 41495027*

MOTIF : REFOULEMENT SALLE DE BAIN / TOILETTE

Donneur d'ordre : M. G. DONATI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 21/11/2025 A 20H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 2 METRES DE RESEAU A PARTIR DE LA
TRAPPE DE VISITE CREEE
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 23/11/25 a 17H26 M. G. DONATI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120752

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1		Pour mémoire
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1		Pour mémoire
2,25	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 21/11	1	170,03	382,56
2,25	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	1	170,03	382,56
TOTAL H.T.				765,12
T.V.A. a 10,00%				76,51
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>841,63</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.